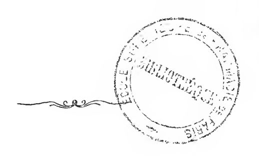


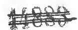
UNIVERSITÉ DE FRANCE

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE
ET DISTRIBUTION DES PRIX
DE
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS,

Le 11 Novembre 1886.



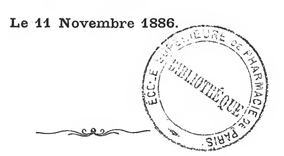
PARIS
IMPRIMERIE DELALAIN FRÈRES
1 ET 3, RUE DE LA SORBONNE
1886



UNIVERSITÉ DE FRANCE

SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE
ET DISTRIBUTION DES PRIX
DE
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE PHARMACIE
DE PARIS,

Le 11 Novembre 1886.



PARIS

IMPRIMERIE DELALAIN FRÈRES

1 ET 3, RUE DE LA SORBONNE

1886

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS

ADMINISTRATION

MM. G. PLANCHON, Directeur, ✻, ✿ I.
A. MILNE-EDWARDS, Assesseur, Membre de l'Institut, O ✻, ✿ I.
E. MADOULÉ. Secrétaire, ✿ I.

PROFESSEURS.

MM. A. MILNE-EDWARDS, O ✻, ✿ I.	Zoologie.
PLANCHON, ✻, ✿ I.	Matière médicale.
RICHE, ✻, ✿ I.	Chimie minérale.
JUNGFLEISCH, ✻, ✿ I.	Chimie organique.
LE ROUX. ✻, ✿ I.	Physique.
BOURGOIN, ✻. ✿ I.	Pharmacie galénique.
MARCHAND, ✿ I.	Cryptogamie.
BOUCHARDAT, ✿ A.	Hydrologie et minéralogie.
PRUNIER, ✿ A.	Pharmacie chimique.
N..	Botanique.
N..	Toxicologie.
VILLIERS-MORIAMÉ, *agrégé*. .	Chimie analytique. (*Cours complémentaire*).

Directeur honoraire : M. CHATIN, Membre de l'Institut, O ✻, ✿ I.

Professeurs honoraires. MM. BERTHELOT, Membre de l'Institut, G. O. ✻, ✿ I.
CHATIN, Membre de l'Institut, O ✻, ✿ I.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM. BEAUREGARD, ✿ A.
CHASTAING, ✿ A.
QUESNEVILLE, ✿ A.
MM. VILLIERS-MORIAMÉ.
MOISSAN, ✿ A.
GÉRARD, ✿ A.

CHEFS DES TRAVAUX PRATIQUES

MM. LEIDIÉ : 1re année. . . . . Chimie.
LEXTRAIT : 2e année. . . Chimie.
HÉRAIL : 3e année. . . . . Micrographie.

Bibliothécaire : M. DORVEAUX.

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

DE PARIS

La rentrée annuelle de l'École supérieure de Pharmacie et la distribution des prix à ses lauréats ont eu lieu le jeudi 11 novembre, à deux heures, dans la grande Salle des Actes, avec une solennité inaccoutumée, sous la présidence de M. Planchon, directeur de l'École.

M. Morel, Inspecteur de l'Académie de Paris, délégué par M. le Vice-Recteur, honorait de sa présence cette fête scolaire, à laquelle assistaient MM. les Professeurs et Agrégés en robe, le personnel administratif de l'École et les auxiliaires de l'enseignement.

Dans l'hémicycle avaient également pris place le Bureau et les Membres de la Société de Pharmacie de Paris, ainsi que les pharmaciens de première classe qui composent les jurys d'examen de validation de stage.

M. le Président a ouvert la séance et prononcé le discours suivant :

MESSIEURS,

Appelé pour la première fois à l'honneur de présider cette Assemblée, je sens le besoin de vous exprimer les sentiments que j'éprouve en face des nouveaux devoirs qui me sont confiés. C'est tout d'abord la conscience de la grande responsabilité qu'ils m'imposent.

Je sais, en effet, pour les avoir vus de près, ce qu'ont dû déployer de facultés et d'efforts mes prédécesseurs immédiats dans l'accomplissement de leur œuvre.

Je vois encore la noble et sereine figure de notre regretté Directeur, M. Bussy, mettant au service de l'École la haute impartialité, le tact et la mesure qui aplanissent les obstacles; encourageant le progrès et la jeunesse, qui le représente, et, avec une bonne grâce parfaite, introduisant ses jeunes collègues dans le Conseil de l'École, devenu, sous son administration, une famille, dont il était comme le père, à la fois aimé et vénéré.

Je ne saurais oublier non plus tout ce que son successeur, M. Chatin, a déployé d'activité et d'énergie pour donner à l'École l'autonomie après laquelle elle soupirait depuis longtemps, lui assurer un monument digne d'elle, et élever à un degré remarquable le niveau scientifique de ses études.

Une pareille succession me paraîtrait au-dessus de mes forces, si je ne me sentais soutenu par le concours de toutes les bonnes volontés. Celle de mes collègues s'est manifestée d'une manière éclatante par un vote unanime, dont je suis heureux de pouvoir leur exprimer publiquement toute ma gratitude. C'est pour moi le meilleur des encouragements; bien plus encore, c'est l'assurance, pour la nouvelle direction, du concours actif et de la collaboration de tous vos Maîtres, réunis dans un sentiment de commune sollicitude pour les intérêts de l'École et de ses élèves.

J'ai aussi compté, je le dis en toute franchise, sur votre bonne volonté et sur votre sympathie. Lorsque, il y a vingt ans, j'arrivais inconnu du fond de la province, je disais à ceux qui vous précédaient alors sur ces bancs : « Nous sommes encore étrangers les uns aux autres; mais nous allons traiter ensemble les mêmes questions, poursuivre des études communes, nous retrouver sur le même terrain. Or, quand les esprits se rencontrent, les cœurs sont bien près de s'entendre. »

Et j'avais bien raison d'exprimer un pareil espoir, car l'appel que je faisais alors aux bons sentiments de vos prédécesseurs a été entendu non seulement par eux, mais aussi par les nombreuses générations qui se sont succédé à l'École dans ces vingt dernières années. Et c'est ce qui me donne l'assurance que je puis vous adresser le même appel en ce moment où, plus que jamais, j'aurai besoin de votre confiance pour traiter

les questions qui vous intéressent, dans un esprit de large bienveillance, mais en même temps de justice et d'équité.

« Justice et bienveillance », telle doit être, en effet, la devise de toute bonne administration. La justice, d'abord. Elle est la pierre angulaire de tout édifice durable, la base fondamentale, sans laquelle aucune institution ne saurait prospérer. Vous le savez bien, du reste, et, comme nous, vous la désirez ardemment, redoutant avant tout la faveur et l'arbitraire. Et vous avez bien raison. Aimez donc la justice; mais aimez-la comme il faut l'aimer, c'est-à-dire pour elle-même, toujours et dans toutes les circonstances, alors même qu'elle irait à l'encontre de vos désirs et de vos prétendus intérêts. S'il vous arrive de ne point obtenir les faveurs que vous aviez espérées de vos maîtres, dites-vous bien qu'au-dessus de leur désir de vous être agréables, au-dessus de leurs propres sympathies existe quelque chose de supérieur, qu'ils ne peuvent enfreindre : le respect du droit et de l'équité.

Mais une fois la justice satisfaite, le champ s'ouvre largement à la bienveillance, et c'est pour nous un véritable plaisir que de pouvoir l'exercer à votre égard; non pas seulement cette bienveillance superficielle qui se compose de politesse et d'urbanité et qui a bien son prix par elle-même, mais une bienveillance plus profonde et plus intime, qui pénètre jusqu'au fond des choses, et qui peut s'appeler la préoccupation et la sollicitude de vos véritables intérêts.

Vos intérêts! nous sommes prêts à les soutenir et à les défendre. Mais laissez-nous vous dire qu'ils sont plus encore entre vos mains que dans les nôtres. C'est à vous, en effet, qu'il appartient de donner à la profession sa vraie dignité; c'est de l'esprit avec lequel vous l'aborderez que dépendra, pour vous, sa véritable signification.

Quand vous quitterez les bancs de l'École pour vous lancer dans la vie, vous rencontrerez sans doute bien des difficultés, vous éprouverez plus d'un déboire. Or, sachez d'avance, pour vous y préparer, qu'une de vos préoccupations dominantes, si vous avez le souci de votre dignité, proviendra du caractère complexe de votre profession, tiraillée entre les intérêts matériels et les intérêts plus élevés, mais parfois antagonistes, de la science.

Loin de nous la pensée de vous demander le sacrifice du côté

commercial et positif de votre carrière. C'est, pour beaucoup d'entre vous, un gagne-pain, et vous avez le devoir de ne le point négliger. Nous vous dirons seulement : « Exercez votre profession loyalement, en toute conscience; ce sera pour vous la meilleure des recommandations et des réclames; vous y acquerrez la considération qui s'attache à l'homme intègre, estimé et apprécié de tous. Mais ne l'oubliez pas : cette réputation enviable, tout commerçant honnête peut l'acquérir comme vous, et si vous vouliez vous en tenir au côté mercantile de votre profession, vous ne seriez autre chose qu'un débitant au détail, inférieur, par suite, comme position sociale, au négociant que l'importance de ses affaires élèverait bien au-dessus de vous. »

Cette vérité peut vous paraître dure; mais il faut savoir l'envisager en face, ne serait-ce que pour y échapper plus sûrement. Heureusement, vous avez en vous-mêmes les moyens de relever votre profession au-dessus de toutes les situations commerciales et de lui rendre sa véritable place, en affirmant dans la vie de tous les jours son caractère scientifique.

Pour cela, les occasions ne vous feront pas défaut, même dans les positions les plus humbles et les plus modestes. Vous êtes, je suppose, dans un village, presque un hameau perdu dans la campagne. Que de choses sur lesquelles vous pouvez renseigner les populations qui vous entourent! que de préjugés vous pouvez détruire! que de données précieuses pour l'agriculture, dans vos connaissances de botanique ou de chimie! Ou bien encore que d'accidents à prévenir par le simple examen d'une eau insalubre!

Et alors, dans votre modeste sphère, vous devenez l'homme utile et nécessaire de la localité, et votre situation s'élève et grandit d'autant.

Vous, pour qui la fortune a été plus favorable, vous vous établissez dans une grande ville, vous êtes appelé à siéger dans un conseil d'hygiène, à côté du médecin et de l'ingénieur.

Vous allez être consulté comme eux, plus souvent qu'eux, car les questions qui sont de votre compétence sont plus nombreuses que les autres, et comme de leur nature elles sont plus strictement scientifiques, vous pouvez y répondre d'une manière plus précise que ne pourront le faire vos collègues sur des questions souvent plus vagues et moins bien déterminées.

N'y a-t-il pas là de quoi vous relever aux yeux du public et

faire disparaître le commerçant sous l'étiquette de l'homme de science?

Mais pour cela il faut être prêt, et ce n'est pas trop de trois années pour vous préparer à ce rôle. C'est pourquoi nous vous avertissons d'avance, et, vous faisant envisager dans l'avenir vos véritables intérêts, nous vous disons : « Recueillez-vous pendant ces annés d'études, où vous pourrez acquérir les connaissances qui vous seront plus tard indispensables; concentrez toute votre attention sur l'enseignement qui vous est donné; profitez de la bonne volonté de vos maîtres et des ressources toujours plus nombreuses que l'École met à votre disposition. Faites vos provisions pour l'avenir : il y va de votre dignité. »

Messieurs, l'année qui vient de finir n'a point été heureuse. Nous avons eu une histoire retentissante; on a beaucoup parlé de nous, beaucoup plus que nous ne l'aurions voulu, car les corps, pas plus que les individus, n'ont rien à gagner à ce bruit et à cet éclat. Ils y perdent au point de vue du travail; ils y perdent aussi quelque chose de leur bonne réputation.

A ce sujet de tristesse est venu s'en joindre un d'un tout autre ordre. Il y a quelques semaines à peine, l'École était frappée dans la personne d'un de ses membres les plus sympathiques, notre excellent collègue Bouis, que nous aimions tous, et que vous aimiez, comme nous, pour sa simplicité et sa douceur inaltérable. Ce qu'était le savant, le professeur, l'homme aimable et bon, M. Riche, son ami et son compagnon de tous les jours, vous le dira mieux que je ne saurais le faire, et vous retrouverez l'expression de vos propres sentiments dans sa parole émue et sympathique.

De ces tristesses qui nous ont assaillis cette année, il en est de fatales, contre lesquelles nous ne pouvons rien. La mort frappe où elle veut et notre volonté est impuissante à détourner ses coups. Mais il est des événements qui dépendent surtout de notre sagesse, et qu'il nous appartient de conjurer à l'avenir.

L'École de Pharmacie avait toujours joui d'une réputation méritée de calme et de travail. Vous voudrez, nous en avons la confiance, revenir à ces bonnes et antiques traditions. Vos premiers maîtres, ceux qui ont guidé vos premiers pas dans la carrière et qui vous ont montré, par leur exemple de tous les jours, la vraie dignité de la profession, sont venus aujourd'hui dans cette enceinte se joindre à vos professeurs comme pour remettre entre leurs mains la jeune génération qu'ils ont formée,

et pour constater les progrès de celles qu'ils nous ont confiées les années précédentes.

Tous ensemble, patrons, professeurs et élèves, nous allons applaudir aux succès de vos camarades, heureux vainqueurs dans les luttes pacifiques de la science. Que cette union de toutes les bonnes volontés vous inspire et vous encourage; qu'elle excite votre émulation et vous fasse aborder l'avenir avec confiance! Vos maîtres comptent sur vous, et nous sommes assurés que vous ne tromperez pas leur attente. »

Ce discours a été accueilli par les applaudissements répétés de l'auditoire.

M. le professeur Riche s'est levé ensuite pour donner lecture du discours qu'il avait prononcé, au nom de l'École supérieure de Pharmacie, sur la tombe de M. Bouis, professeur de toxicologie, dont les obsèques avaient eu lieu le 22 octobre, au milieu d'un grand concours de savants, de collègues, d'amis et d'élèves.

M. Riche s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

J'ai reçu la triste mission d'être l'interprète des vifs regrets que la mort de Jules Bouis inspire aux Professeurs de l'École de Pharmacie de Paris, à ses élèves et à son administration.

Vous dire que je ressens de cette perte une douleur extrême est, hélas! bien naturel : ma vie s'est passée, côtoyant la sienne, depuis 1859 comme agrégé ou comme professeur, et depuis 1864 comme essayeur de monnaies. Tous les jours le travail nous réunissait; nos joies et nos peines étaient communes, et jamais entre nous n'a flotté le plus léger nuage, tant était droit son caractère, tant était grand son désir d'être agréable à ceux qui l'entouraient!

Il était pharmacien d'origine, car il a passé son enfance et sa jeunesse dans l'officine paternelle à Perpignan, et il aimait à rappeler la forte direction que lui avait imprimée son père, pharmacien distingué que le tribunal de sa ville chargeait de toutes les expertises de la région; « c'est, disait-il, dès ma jeunesse

que j'ai eu la pensée de me consacrer à l'étude de l'analyse et de la toxicologie » qu'il enseignait à l'École, après avoir été nommé, par le concours, agrégé de cette chaire en 1859.

J. Bouis est né en 1822. Il était l'aîné de la famille : aussi fut-il dirigé naturellement vers la pharmacie, en vue d'aider son père le plus tôt possible, et de lui succéder ensuite, et c'est à Montpellier qu'il fit ses études professionnelles.

Son exemple, jeunes élèves qui étiez ses disciples, et qui êtes les nôtres, qu'il aimait, et que nous aimons tous, son exemple, dis-je, doit être retenu, médité par vous.

Bouis était seul, abandonné à lui-même dans une ville d'étudiants, c'est-à-dire dans une ville de travail, mais aussi de plaisir ; il a sacrifié ce dernier, et, non content de préparer avec soin ses examens, de les passer avec succès, de remporter les prix de l'École, il a étudié les sciences pour se faire recevoir bachelier ès sciences mathématiques.

Une fois pharmacien, il hésitait, entraîné, d'un côté, par l'amour de la science, retenu, d'un autre, par le désir de soulager son père. Celui-ci, reconnaissant aux premiers succès de ce fils qu'il y avait en lui l'étoffe d'un savant, que Perpignan n'était pas un théâtre assez vaste pour que ces heureuses dispositions pussent se développer à l'aise, décida de l'envoyer à Paris, où il arriva muni d'une lettre pour un illustre enfant de Perpignan, pour Arago.

Ce dernier l'accueillit avec bonté ; il l'interrogea et le présenta lui-même à Dumas, dont le laboratoire était l'objectif des jeunes gens qui se destinaient à l'étude de la chimie. A cette époque, l'État n'avait pas, comme aujourd'hui, des laboratoires de recherches, et Dumas, qui en comprenait la nécessité, avait fondé, à ses frais, un laboratoire particulier, qui a été, pendant dix ans, un éclatant foyer d'activité scientifique, une pépinière de savants, tels que Wurtz, Cahours, Piria, Stas, Melsens, Le Blanc.

Bouis étudia sous la direction de ce maître éminent, l'aida dans ses recherches, publia un premier travail et passa l'examen de licencié ès sciences physiques.

En 1846, il quitta ce laboratoire pour entrer au Conservatoire des Arts et Métiers, comme préparateur du cours de chimie générale, fait par M. Péligot, son maître vénéré, qui a la douleur de conduire ses funérailles.

Cette préparation l'occupait considérablement, parce qu'un

cours de chimie au Conservatoire est, de toute nécessité, surchargé d'expériences, et il l'a gardée jusqu'en 1857, laissant la réputation d'un manipulateur modèle tant pour l'exactitude que pour l'habileté.

La faible rétribution attribuée à ces modestes fonctions était insuffisante pour son entretien. D'autre part, il désirait s'exercer au professorat, et il eut, en 1849, la satisfaction d'obtenir une chaire de chimie et de physique au collège Chaptal; un peu plus tard, en 1853, il était nommé répétiteur de chimie à l'École centrale des Arts et Manufactures.

Il a publié, dans cette période, d'importantes recherches de chimie; ce n'est pas le lieu de les examiner ici; je ne rappellerai que deux des plus saillantes. La première a eu pour résultat la découverte de l'alcool caprylique; aujourd'hui l'isolement d'un nouvel alcool est un fait intéressant, mais leur nombre en est grand, la voie pour les obtenir est tracée. Il n'en était pas de même à l'époque. L'alcool caprylique a été le quatrième alcool connu, et sa découverte fit le plus grand honneur à Bouis; ce fut le sujet de sa thèse de docteur ès sciences, en 1855.

La seconde est une étude de l'empoisonnement par les gaz, qui est devenue classique, et qui a été l'origine du traité de toxicologie publié par Bouis dans le manuel de Briand et Chaudé.

Il a pris une part importante à la rédaction du Grand Dictionnaire de Chimie de Wurtz.

Malgré le labeur incessant que représentent ces fonctions multiples et ces recherches, Bouis consacrait alors une partie de son temps à des travaux de chimie appliquée à l'étude des corps gras, travaux qui, l'ayant mis en rapport avec de Milly, l'amenèrent à entrer dans la famille de ce savant industriel. Il épousa sa fille aînée, qui lui a procuré une vie de bonheur, récompense de son travail assidu. Que cette femme, si dévouée, veuille accepter, avec nos compliments de condoléance, la respectueuse assurance de nos respects et de notre affection; puisse la tendresse des enfants et des petits-enfants dont elle est entourée amortir l'affreuse douleur dans laquelle cette mort si rapide vient de la plonger!

Bouis, d'une extrême discrétion lorsqu'il s'agissait de demander une place ou un titre, discrétion que quelques-uns taxaient d'insouciance, ne put abandonner que tardivement ces fonctions d'importance moyenne. Ce n'est qu'en 1864 qu'il obtint la place d'essayeur des monnaies, en 1865 qu'il fut nommé à un cours

d'analyse chimique à l'École Centrale, et en 1869 qu'il fut élu à la chaire de toxicologie de l'École de Pharmacie de Paris, autour de laquelle se pressait un auditoire aussi nombreux que sympathique.

L'Académie de Médecine, qui l'avait porté plusieurs fois sur la liste de la section de chimie et de physique, lui ouvrit ses portes en 1876. Nul n'a rendu des services plus signalés à cette savante compagnie, parce qu'il lui était attaché depuis l'année 1860 comme chef des travaux chimiques, et qu'il y avait réorganisé le service des analyses d'eaux minérales.

Bouis était chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre portugais de la Conception, membre de la Société de Pharmacie et de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale.

Je ne veux pas, Messieurs, vous retenir plus longtemps auprès de cette tombe entr'ouverte; permettez-moi, cependant, de vous dire en nous séparant :

Les recherches de chimie que l'on doit à Bouis, ses travaux industriels, l'enseignement clair et substantiel qu'il a donné soit à l'École de Pharmacie, soit à l'École Centrale, pendant de longues années avec un plein succès, assurent à celui que nous pleurons une place des plus honorables dans l'histoire de la science et de l'industrie; mais ce n'est pas ce qui doit nous frapper le plus vivement dans cette vie qui vient de s'éteindre.

Bouis a connu les difficultés de l'existence; il a lutté, et il les a vaincues.

Bouis a vu tardivement la fortune lui sourire; il est devenu l'un des heureux du monde, et il aurait pu réaliser ce rêve si général : ne rien faire.

Habitué au travail, il ne l'a pas voulu, et il est mort sur la brèche, remplissant, chaque matin, le travail peu intéressant, pénible même de l'essayeur avec autant de scrupule que de régularité, toujours égal de caractère, toujours affable malgré les douleurs qui le faisaient cruellement souffrir. La richesse n'avait en rien altéré la simplicité et la douceur qui étaient les traits dominants de sa nature; accomplir son devoir, concilier la justice et la bonté : telle est la caractéristique de la vie du savant distingué, du confrère excellent, de l'ami dévoué auquel je dis un dernier adieu. »

Après cet éloquent hommage rendu à la mémoire du regretté Professeur dont l'École de Pharmacie déplore la perte, M. Moissan, Agrégé, a fait une conférence très applaudie sur ses expériences sur le *fluor* et l'isolement qu'il a obtenu de ce corps simple.

M. le Président a ensuite donné la parole successivement à MM. les Agrégés Beauregard, Chastaing, Quesneville, Villiers et Gérard pour la lecture des rapports présentés par les Jurys des Concours de prix afférents à l'année scolaire 1885-1886.

M. Madoulé, Secrétaire de l'École, a terminé la séance en proclamant les noms des lauréats des prix et médailles qui ont été décernés dans l'ordre suivant :

PRIX DE L'ÉCOLE.

PREMIÈRE ANNÉE.

1er *Prix* (Médaille d'argent. — 30 francs de livres).

M. THOURY (Albert), né à Chevrières (Oise), le 27 mai 1863.

2e *Prix* (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. DARNÉ (Jean-Marius), né à Lévignac (Haute-Garonne), le 17 avril 1864.

Ont obtenu, à la suite, le plus grand nombre de points :

MM. FOUQUET (Edmond); INGÉ (Léon); CHEVREAU (Charles).

DEUXIÈME ANNÉE.

1er *Prix* (Médaille d'argent. — 75 francs de livres).

M. MOUREU (Charles-Léon), né à Mourenx (Basses-Pyrénées), le 19 avril 1863.

2e *Prix* (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. CAILLON (François), né à Saint-Fargeau (Yonne), le 5 mars 1860.

TROISIÈME ANNÉE.

1er *Prix*. (Médaille d'or de 300 francs).

M. Cousin (Henri-Charles), né à Chaumont (Haute-Marne), le 3 juin 1863.

2e *Prix* (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. André (Michel-Denis), né à Torteron (Cher), le 11 avril 1860.

A obtenu, à la suite, le plus grand nombre de points :

M. Bréville (Raymond).

PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES.

PREMIÈRE ANNÉE.

Médailles d'or.

M. Lhuillier (Maurice), né à Limoges (Haute-Vienne), le 17 mars 1864.

M. Marette (Louis-Charles), né à Saint-Ange et Torçay (Eure-et-Loir), le 9 octobre 1861.

Médailles d'argent.

M. Denis (Eugène-Clément), né à Villefavard (Haute-Vienne), le 28 septembre 1865.

M. Chevreau (Charles), né à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), le 16 septembre 1859.

Ont obtenu, à la suite, le plus grand nombre de points :

MM. Touhladjian (Léon); Douilhet (Fernand); Dumilatre (Horace); Girard (Gustave); Lescène (Louis); Thoury (Albert).

DEUXIÈME ANNÉE.

Médailles d'or.

M. Dumont (Georges), né à Vailly (Aisne), le 15 mai 1863.

M. Martinet (Louis-Fernand), né à Vierzon (Cher), le 14 février 1862.

M. Fiquet (Edmond-Raoul), né à Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure), le 23 juillet 1854;

M. Martineau (Alphonse-Frédéric), né à Bruffière (Vendée), le 3 janvier 1862.

Ont obtenu, à la suite, le plus grand nombre de points :

MM. Durier (Adrien); Frémont (Albert); Derouau (Antoine); Foucher (Vital); Castelnau (Joseph); Gobert (Alphonse).

TROISIÈME ANNÉE.

MICROGRAPHIE.

Médailles d'or.

M. Radais (Maxime-Pierre-François), né à Pruillé-l'Équillé (Sarthe), le 18 janvier 1861.

M. Grelet (François-Denis), né à Saint-Aubin-la-Plaine (Vendée), le 23 mai 1863.

Médailles d'argent.

M. Chauvain (François-Eugène), né à Saint-Yrieix-les-Bois (Creuse), le 8 novembre 1861.

M. Herbain (François-Laurent-Léonce), né à Puimoisson (Basses-Alpes), le 22 février 1862.

Ont obtenu, à la suite, le plus grand nombre de points :

MM. Bréville (Raymond); Gattiker (Albert).

PHYSIQUE.

Médaille d'or.

M. Ouvrard (Léon-Victor-René), né à Paris (Seine), le 5 mars 1860.

Médailles d'argent.

M. Cousin (Henri-Charles), né à Chaumont (Haute-Marne), le 3 juin 1863.

M. Huguet (Félix-Léon), né à Griselles (Loiret), le 11 juin 1863.

PRIX DE FONDATION.

PRIX MÉNIER (600 francs. — Médaille d'argent).

M. FINET (Louis-Félix-Alexandre), né à Romorantin (Loir-et-Cher), le 6 mai 1862.

PRIX DESPORTES (700 francs).

M. GRELET (François-Denis), né à Saint-Aubin-la-Plaine (Vendée), le 23 mai 1863.

PRIX HENRI BUIGNET.

1er *Prix* (600 francs).

M. OUVRARD (Léon-Victor-René), né à Paris (Seine), le 5 mars 1860;

2e *Prix* (400 francs).

M. GUERBET (Marcel-Ernest-Auguste), né à Clamecy (Nièvre), le 5 juillet 1861.

PRIX LAROZE (500 francs).

Non décerné.

PRIX GOBLEY biennal (2000 francs).

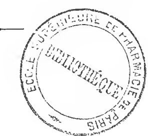
Sera décerné en 1887.

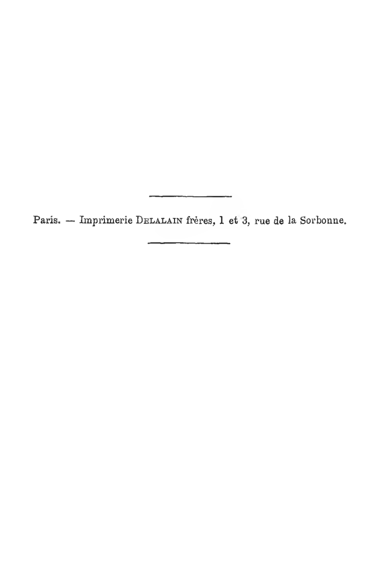
PRIX LAILLET (500 francs).

M. GIVOIS (Amable-Antoine), né à Charmeil (Allier), le 11 février 1863.

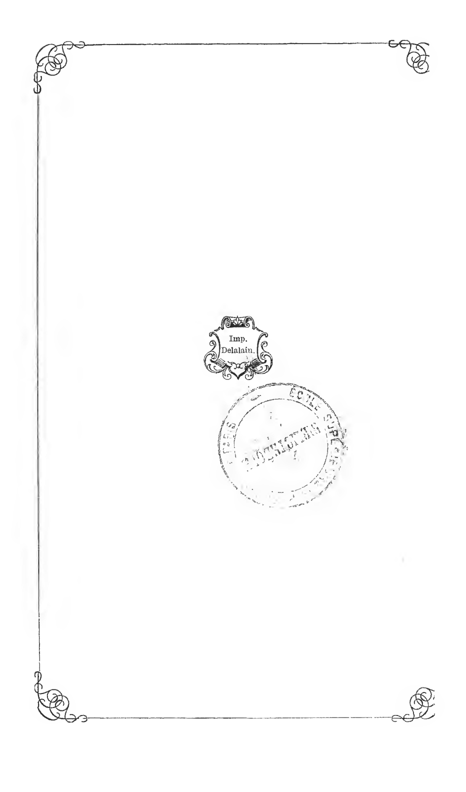
PRIX LEBEAULT (500 francs).

M. VIAUD (Théophile-Victor-Désiré), né à Talmond (Vendée), le 26 mai 1862.





Paris. — Imprimerie DELALAIN frères, 1 et 3, rue de la Sorbonne.


Imp.
Delalain.